

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RECHERCHE ET TFE 1			
Code	PAEG2B74ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	34 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Carlyne ARNOULD (carlyne.arnould@helha.be) Nora GENEVROIS (nora.genevrois@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement a pour objectif de fournir à l'étudiant des outils et techniques pour mener à bien un travail de recherche (comme par exemple le travail de fin d'études), pour comprendre des textes scientifiques anglais ergothérapeutiques et paramédicaux (notamment en approfondissant l'apprentissage du vocabulaire médical de base et ergothérapeutique/paramédicale), et pour découvrir la rigueur scientifique. Plus spécifiquement, l'étudiant apprendra à comprendre des textes scientifiques anglais, à faire des recherches documentaires, à comprendre la structure des articles scientifiques anglais, à trouver un sujet de recherche, à interpréter et à évaluer la pertinence/qualité des articles scientifiques, à élaborer et critiquer un protocole, à analyser et interpréter des résultats scientifiques et à rédiger un écrit scientifique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.4 Construire son projet professionnel
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.6 Initier et développer des projets de recherche appliquée
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'Unité d'Enseignement et de l'activité d'apprentissage "Textes scientifiques en anglais 2", l'étudiant sera capable seul:

- de citer, identifier et reproduire le vocabulaire anglais médical et associé aux concepts professionnels
- d'identifier, de reproduire et d'utiliser les structures grammaticales de l'anglais
- de traduire un texte scientifique traitant d'un sujet ergothérapeutique/paramédical vers le français
- de traduire l'abstract d'un texte scientifique traitant d'un sujet ergothérapeutique/paramédical vers le français
- de lire et utiliser un document bibliographique professionnel en langue anglaise
- de rédiger une synthèse d'un document bibliographique de langue anglaise.

Au terme de l'Unité d'Enseignement et de l'activité d'apprentissage "Méthodologie de la recherche 2", l'étudiant sera capable seul :

- de mener des recherches documentaires en utilisant des moteurs de recherche tel que Pubmed et de trouver des articles scientifiques anglais en rapport avec un sujet de recherche donné ;
- d'identifier la problématique d'un article ; d'identifier la question ou l'objectif de recherche ; de comprendre la structure IMRaD au travers des articles scientifiques anglais et de distinguer les différents types d'articles et études scientifiques ;
- de comprendre le fil conducteur des articles scientifiques, de les exploiter et d'en comprendre leurs contenus ;
- d'évaluer la pertinence d'un protocole de recherche ;
- d'interpréter les résultats d'un article scientifique ;
- de rédiger une bibliographie en suivant les normes internationales ;
- d'élaborer une problématique, un objectif ou une question de recherche ainsi qu'un protocole de recherche dans le cadre de son TFE.

Les compétences abordées/travaillées et évaluées incluent les compétences: 1.1., 1.3., 1.4, 1.6., 4.6., 5.1., 5.2.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG2B74ERG· RECHERCHE ET TFE 1 34h / 2 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Textes scientifiques en anglais 2	12 h
Méthodologie de la recherche 2	22 h

Contenu

Textes scientifiques en anglais 2 (12h) : Exercices, traductions et compréhensions basés sur le vocabulaire médical, paramédical et ergothérapique. Lectures, exercices et traductions basés sur des articles/documents scientifiques et médicaux. Révision et/ou acquisition des notions grammaticales et lexicales anglaises nécessaires à la bonne compréhension des documents.

Méthodologie de la recherche 2 (10h de théorie + 6h de TP) : 1. La recherche et ses étapes majeures ; 2. L'article scientifique ; 3. Le choix d'un sujet de recherche ; 4. Recherches documentaires ; 5. Mise en contexte du sujet de recherche et des objectifs, introduction ; 6. Méthodes, protocole de recherche ; 7. Interprétation des données et discussion ; 7. Rédaction d'un article.

Méthodologie de la recherche 2 – préparation à l'élaboration du TFE (6h de TP) :

TP qui ont pour but d'accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son projet de TFE en suivant les étapes suivantes : 1. Problématique et objectifs/question(s) de recherche, 2. Méthodes.

Démarches d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement inclut 12h de TP d'anglais (dispensées par N. Genevrois), 10h de théorie de méthodologie de la recherche 2 en cours magistral et 6h de TP pour s'entraîner à comprendre les articles scientifiques anglais (gérées par C. Arnould) ainsi que 6h de TP pour élaborer son projet de TFE (gérées par E. Brassat et C. Leroy). Les cours magistraux (10h de théorie de méthodologie de la recherche 2) se feront en présence de la classe complète. Les TP seront organisés en plus petits groupes d'étudiants.

Textes scientifiques en anglais 2 : 12h de TP par petits groupes. Lecture commentée, traduction, exercices basés sur des textes médicaux, paramédicaux, et ergothérapiques. Exercices de compréhension à la lecture sur des articles vulgarisés et articles scientifiques. Focus sur certains points grammaticaux/lexicaux. Exercices sur la compréhension des différentes parties des articles scientifiques anglais. La classe sera divisée en groupes pour les TP.

Méthodologie de la recherche 2 : Dix heures de cours théorique par utilisation du système multimédia avec explications complémentaires selon les demandes des étudiants. Six heures de TP pendant lesquelles les étudiants seront entraînés à la compréhension des différentes parties des articles scientifiques anglais. Des questions par rapport à la compréhension de 2-3 articles seront rédigées par l'enseignant ; les étudiants devront essayer d'y répondre par petits groupes de 2-4 personnes ; l'enseignant sera là pour les aider et fonctionnera comme personne-ressource.

Méthodologie de la recherche 2 – préparation à l'élaboration du TFE : 6h de TP en petits groupes au cours desquels

les étudiants évolueront à leur rythme. Des groupes de travail seront constitués en fonction du niveau d'avancement de chacun. Un suivi personnalisé de la part des enseignants sera effectué pour chaque étudiant.

Dispositifs d'aide à la réussite

Explications complémentaires à la demande des étudiants.

La démarche proposée (cours théoriques, travaux pratiques et travail en autonomie) vise à préparer au mieux l'étudiant à l'examen écrit consistant en la compréhension d'un article scientifique anglais qu'il devra effectuer au terme de l'unité d'enseignement. De plus, un suivi individualisé de chaque étudiant sera réalisé lors de la partie « Méthodologie de la recherche 2 – préparation à l'élaboration du TFE » afin d'aider les étudiants dans l'élaboration de leur TFE.

Ouvrages de référence

Textes scientifiques en anglais 2 :

www.wordreference.com : dictionnaire EN-FR/FR-EN en ligne

<http://www.merriam-webster.com> : dictionnaire médical en ligne, termes en EN.

<http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra> : La banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada

<http://ajot.aota.org/> : The American Journal of Occupational Therapy

<http://www.wfot.org/> : World Federation of Occupational Therapists

<http://bjo.sagepub.com/> : The British Journal of Occupational Therapy

<https://www.caot.ca/> : Canadian Association of Occupational Therapists

<http://cjo.sagepub.com/> : Canadian Journal of Occupational Therapy

Méthodologie de la recherche 2 :

Assie, G. et Kouassi, R. Cours d'initiation à la méthodologie de recherche. Disponible à http://www.ecolechambrecommerce.org/pdfs/cours_de_methodologie_et_de_recherche.pdf

Schneider, D. (2006) (version 1.1) Balises de méthodologie pour la recherche en sciences sociales : matériaux de cours en plusieurs modules. Disponible à <http://tecfa.unige.ch/guides/methodo/IDHEAP/methodes.book.pdf>

Méthodologie de la recherche 2 – préparation à l'élaboration du TFE :

Règlement du TFE disponible sur ConnectED

Tétreault, S., & Guillez, P. (2014). Guide pratique de recherche en réadaptation. Bruxelles: De Boeck -Solal.

Spoiden, A., Patris, S. (2015). Rédaction des références bibliographiques selon les normes de l'American Psychological Association.

Supports

Textes scientifiques en anglais 2 : Notes de cours disponibles sur la plateforme en ligne et presse scientifique. Notes de cours de l'étudiant ; prise de notes du vocabulaire laissée au soin de l'étudiant.

Méthodologie de la recherche 2 : Les copies des présentations Powerpoint du cours théorique ainsi que des vidéos des présentations Powerpoint commentées sont disponibles sur ConnectED. Diverses documentations (articles, grilles d'analyse du niveau de preuves scientifiques, exemples de formulaires de renseignements généraux/ d'information/ de consentement, canevas d'un protocole de recherche, exemples de tableaux et de figure, ...) sont mises à disposition des étudiants sur ConnectED. Enfin, divers articles scientifiques seront fournis par l'enseignant.

Méthodologie de la recherche 2 – préparation à l'élaboration du TFE :

Le parcours de progression de l'étudiant sera circonscrit par l'utilisation de la plateforme ConnectED. L'étudiant rendra sous la forme de « devoir » chacune des étapes de l'élaboration de son projet. Il ne pourra atteindre l'étape suivante, qu'en ayant validé l'étape précédente.

Tous les documents de référence utiles se trouvent aussi sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de l'UE sera établie sur base de 2 évaluations (Textes scientifiques en anglais 2 et Méthodologie de la recherche 2) notées sur 20 points. Les 2 évaluations seront basées sur le même article scientifique. L'évaluation relative aux Textes scientifiques en anglais 2 comptera pour 40% de la note de l'UE alors que l'évaluation relative à

la Méthodologie de la recherche 2 comptera pour 60% de la note. De plus, un bonus de 1 point sera rajouté à la note de l'UE en cas de validation de la problématique et des objectifs/questions de recherche par les enseignantes de la partie « préparation à l'élaboration du TFE » ainsi qu'un bonus supplémentaire de 1 point en cas de validation des méthodes afin de constituer la note finale de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Les bonus attribués à la fin du Q2 en fonction de l'état d'avancement du TFE (c.-à-d., validation de la problématique et des objectifs/questions de recherche et validation des méthodes) seront automatiquement reconduits en Q3, avec possibilité d'amélioration en Q3.

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près. Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique). D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Intervenants : Les différents intervenants dans l'ensemble des parties de cette Unité d'Enseignement sont : Carlyne Arnould (16h), Nora Genevrois (12h), Emilie Brassat et Cécile Leroy (6h).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).